

Date : 27 août 2020

Lieu : Gâtinéo

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineau@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS :

Elu : Jérôme Bacle, vice-président en charge de la pratique sportive

Service : Bruno Bodin, responsable du service des sports

NOTE DE PRESSE

Les équipements aquatiques communautaires font leur rentrée

Le centre aquatique Gâtinéo et la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud préparent activement leur rentrée. Réouverture des deux équipements sportifs mercredi 2 septembre.

Après plusieurs mois de fermeture en raison du Covid-19, la piscine de Saint-Aubin-le-Cloud va pouvoir rouvrir ses portes mercredi 2 septembre.

De son côté, GâtinéO termine sa saison estivale. 3 824 entrées ont été enregistrées, jusqu'au 26 août (22 995 entrées en 2019). Après deux mois d'ouverture pour de la baignade libre et les cours de natation, le centre aquatique prépare également la rentrée.

Reprise progressive

Les deux piscines seront exceptionnellement fermées mardi 1^{er} septembre pour réaliser le nettoyage/désinfection des locaux.

A partir du 2 septembre, la réouverture se fera progressivement pour les usagers :

- A partir du 2 septembre : ouverture sur les créneaux « public »
 - GâtinéO
 - Lundi : de 7h30 à 8h30 / de 12h à 14h / de 18h à 20h15
 - Mardi : de 12h à 14h
 - Mercredi : de 7h30 à 9h / de 15h à 17h15
 - Jeudi : de 12h à 14h / de 18h à 20h15
 - Vendredi : de 7h30 à 9h / de 12h à 14h / de 19h à 21h15
 - Samedi : de 15h à 18h
 - Dimanche : de 9h à 12h30
 - Saint-Aubin-le-Cloud
 - Lundi et jeudi : 12h à 14h
 - Mardi : 16h à 19h

- Mercredi : 14h30 à 17h
- Vendredi : 17h à 20h
- Samedi : 14h à 16h30
- Dimanche : 9h à 12h30
- A partir du 7 septembre : reprise des créneaux clubs
- A partir du 14 septembre : reprise des créneaux collèges et lycées
- A partir du 21 septembre : reprise des créneaux scolaires élémentaires
- A partir du 5 octobre : reprise des activités loisirs

Activités loisirs : comment s'inscrire ?

Les activités loisirs reprendront à partir du 5 octobre, avec un nombre limité sur chaque créneau.

Les pré-inscriptions se feront du 7 au 13 septembre, à l'accueil des deux piscines pendant les créneaux choisis par les usagers.

Du 28 septembre au 4 octobre : règlement pour valider les pré-inscriptions.

Activités proposées et planning :

- Gâtineo :
 - Aqua gym : mardi de 12h15 à 13h / mercredi de 18h45 à 19h30 / Jeudi de 9h45 à 10h30
 - Perfectionnement adulte : lundi et mardi de 20h15 à 21h / mercredi de 19h45 à 20h30
 - Fitness : lundi de 12h15 à 13h, de 16h15 à 17h, de 20h15 à 21h / mardi de 16h15 à 17h, de 20h15 à 21h / Jeudi de 12h15 à 13h, de 20h15 à 21h
 - Training bike : mardi de 18h15 à 19h, de 19h15 à 20h
 - Aqua tonic : mercredi de 10h45 à 11h30
 - Aqua kids : mercredi de 14h à 15h, de 17h15 à 18h15
 - Aqua anniversaire : mercredi de 15h30 à 16h30
 - Aqua mômes : vendredi de 17h15 à 18h
 - Aqua bébés : samedi de 9h30 à 11h
 - Aqua phobie : vendredi de 18h à 18h45
- Saint-Aubin-le-Cloud :
 - Aquagym : lundi et jeudi : de 11h à 12h, de 16h à 17h, de 18h à 20h / mardi de 11h à 12h / mercredi de 18h à 20h /
 - Aqua mômes : mercredi de 16h à 17h
 - Perfectionnement : samedi de 10h à 12h
 - Loisirs adaptés : vendredi de 15h à 17h
 - Aquaphobie : jeudi de 17h à 18h

Le planning peut être amené à évoluer. La grille tarifaire reste inchangée.

Cours de natation

Pour connaître les jours et heures des cours de natation, s'adresser à l'accueil des piscines ou par téléphone.

Un nouveau protocole sanitaire

Pour permettre l'ouverture des deux équipements dans de bonnes conditions et afin d'assurer la sécurité sanitaire de tous, un nouveau protocole sanitaire est mis en place :

- Accès aux piscines sur réservation uniquement :
 - Gâtineo : par téléphone, 05 49 71 08 90, ou en se rendant à l'accueil, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
 - Saint-Aubin-le-Cloud : par téléphone, 05 49 95 35 52, ou en se rendant à l'accueil pendant les créneaux d'ouverture au public
- Port du masque obligatoire jusqu'au bassin
- Douche/shampooing obligatoire
- Sens de circulation à respecter
- Respect des gestes barrières
- Baignade et nage : respect des distanciations
- Pas de regroupement
- Casiers à consignes fermés
- Zones dédiées sur le bord des bassins pour la dépose des sacs